

Présentation d'un travail en français

Tout travail a une page titre, les pages de travail et si nécessaire, des références en annexe et une bibliographie à la fin.

1. La page titre

Cette page annonce et présente votre travail. Veuillez consulter l'exemple à la fin des explications.

2. Les titres

Les titres sont toujours soulignés, le premier mot seulement ayant une majuscule. Les autres, sauf si c'est un nom propre, sont en lettres minuscules.

3. Les citations

Lorsqu'on insère dans son texte une phrase, un passage ou même un mot d'un auteur, il s'agit d'une citation. Les mots d'une citation sont toujours entre guillemets " " .

Les citations courtes: elles sont incorporées dans le texte.

Les citations longues: de plus de deux lignes, elles sont écrites à l'extérieur du texte, à simple interligne.

La citation est identifiée en inscrivant le nom de famille de l'auteur, le titre du livre et la page où se trouve la citation utilisée, entre parenthèses.

4. Le plagiat

Le plagiat est un vol. Voici une liste de matériels qui doivent être reconnus dans votre texte ou dans votre bibliographie. Pour éviter le plagiat, vous devez toujours indiquer la référence dans les cas suivants:

- a) Les citations directes des mots d'une personne autre que vous.
- b) Les paraphrases des mots d'une personne autre que vous.
- c) Les faits et l'information qui proviennent d'une personne autre que vous.

Les idées qui proviennent d'une personne autre que vous.

5. La bibliographie

C'est la liste des livres, articles ou autres ouvrages que vous avez consultés pour votre travail. Elle doit être alphabétique, chaque élément séparé par une virgule.

- **pour un livre:**
 - Le NOM et le prénom de l'auteur, le TITRE, le tome (s'il y a lieu), le lieu de publication, le nom de l'éditeur, l'année de publication, le nombre de pages.
- **pour un article:**
 - Le NOM et le prénom de l'auteur, le TITRE de l'article, le titre de la revue ou de l'ouvrage d'où est tiré l'article, le volume, le numéro, (le mois et l'année), les numéros de la première page et de la dernière page de l'article.
- **pour une adresse informatique:**
 - Le NOM et le prénom de l'auteur, le TITRE (jour mois année), dernière mise à jour (jour mois année), le nom logique du site et le répertoire.

Exemple de la page de bibliographie

Bibliographie

BESSETTE, Gérard, Les images en poésie canadienne-française, Montréal, Beauchemin, 1990, 282 pages.

CHAMBERLAND, Paul, "Fondation du territoire", Parti pris, vol. 2, no. 1, (mai-août 1997), pages 11 à 42.

DE GRANDPRÉ, Pierre, Histoire de la littérature française du Québec, tome III, Montréal, Beauchemin, 2000, 407 pages.

LANGEVIN, André, "Notre poésie en 1947", Notre temps, vol. 5, no. 14, (18 janvier 1987), page 4.

TURCOTTE, Raymond, *Le français dans nos écoles*, (15 octobre 1993), dernière mise à jour (28 mars 1997), <http://www.drev.dnd.ca/Lamontagne/>